

# Décès, 2020

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le lundi 24 janvier 2022

---

La pandémie de COVID-19 continue d'avoir des répercussions importantes sur la vie des Canadiens. Dans le cadre de son engagement à tenir les Canadiens au courant des effets de la pandémie, Statistique Canada diffuse et met à jour mensuellement des chiffres provisoires sur la mortalité à l'aide des renseignements les plus récents disponibles. Les données provisoires les plus récentes ont été diffusées le 10 janvier 2022 pour la période se terminant le 6 novembre 2021. Aujourd'hui, Statistique Canada diffuse des renseignements plus détaillés sur les décès survenus en 2020, année au cours de laquelle la pandémie a commencé.

Il y a eu 307 205 décès au Canada en 2020, année au cours de laquelle la pandémie a commencé, en hausse de 21 935 (+7,7 %) par rapport aux 285 270 décès enregistrés en 2019. Bien qu'on s'attende à une certaine augmentation d'une année à l'autre du nombre de décès attribuables à la croissance démographique et au vieillissement de la population, la pandémie a eu une incidence considérable sur la mortalité au Canada, contribuant à la plus forte baisse annuelle de l'espérance de vie depuis la mise en place du système d'enregistrement des statistiques de l'état civil, en 1921. La COVID-19 s'est classée au troisième rang des principales causes de décès, et le décès de 16 151 Canadiens est directement attribuable à la maladie en 2020. Au-delà des décès attribués à la COVID-19 elle-même, la pandémie a peut-être également eu des conséquences indirectes qui font augmenter ou diminuer le nombre de décès attribuables à d'autres causes dans l'ensemble du Canada.

Statistique Canada continuera de mettre à jour mensuellement des données plus récentes sur les décès, les causes de décès et les comorbidités à mesure que ces données deviennent disponibles afin de tenir les Canadiens informés.

## **L'espérance de vie a diminué de plus de six mois en 2020, soit la plus forte baisse annuelle au Canada depuis que les statistiques de l'état civil ont commencé à être recueillies à l'échelle nationale en 1921**

À l'échelle nationale, l'espérance de vie, estimée sur une base annuelle, était de 81,7 années en 2020, en baisse de 0,6 année par rapport au chiffre enregistré en 2019 (82,3 années). Il s'agit de la diminution annuelle la plus importante jamais observée au Canada depuis 1921, année au cours de laquelle le système de statistiques de l'état civil a été mis en place. Cette diminution était plus marquée chez les hommes (0,7 an) que chez les femmes (0,4 an).

Partout au Canada, les plus fortes diminutions ont été observées au Québec, en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique. À l'exception du Québec, la diminution était généralement plus marquée chez les hommes que chez les femmes, ce qui était comparable à la tendance nationale observée. Par ailleurs, l'espérance de vie chez les femmes en Colombie-Britannique est demeurée relativement stable.

## **La pandémie de COVID-19 a joué un rôle important dans la diminution de l'espérance de vie en 2020**

Au Canada, comme dans la plupart des autres pays du monde, l'espérance de vie a tendance à augmenter au fil du temps. La diminution observée de 2019 à 2020 est principalement liée à la pandémie de COVID-19, qui a commencé à sévir au pays en 2020.

Dans une étude récente, l'incidence directe des décès attribuables à la COVID-19 sur l'espérance de vie à la naissance en 2020 a été estimée à -0,4 an tant chez les hommes que chez les femmes.

La diminution observée (-0,6 an) est plus importante étant donné qu'elle tient compte de toutes les causes de décès, et non seulement de celles associées à la COVID-19. Par exemple, l'augmentation des décès associés aux méfaits liés aux substances observée en 2020 pourrait aussi avoir contribué à réduire l'espérance de vie à la naissance.



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

---

Malgré le déclin observé, l'espérance de vie au Canada en 2020 est demeurée parmi les plus élevées au monde. Dans certains pays, comme l'Espagne, l'Italie ou les États-Unis, la pandémie a eu une incidence plus marquée sur l'espérance de vie, l'espérance de vie à la naissance ayant connu des diminutions de l'ordre de -1,5 an. En revanche, d'autres pays, comme la Norvège, le Danemark et la Finlande, ont vu leur espérance de vie rester stable ou même augmenter en 2020, malgré la pandémie.

## **Les taux de mortalité ont augmenté dans la plupart des groupes d'âge**

La diminution globale de l'espérance de vie au Canada a coïncidé avec une augmentation des taux de mortalité dans la plupart des groupes d'âge. Il convient de noter en particulier que les taux de mortalité enregistrés en 2020 chez les personnes de 25 à 39 ans étaient les plus élevés observés en plus de 20 ans. Par contre, les taux de mortalité des personnes de moins de 15 ans sont inférieurs ou comparables à ceux observés au cours des dernières années.

Les Canadiens de moins de 40 ans n'ont en grande partie pas été touchés par les effets directs de la pandémie — un peu plus de 50 décès en 2020 ont été attribués à la COVID-19 chez les personnes de ce groupe d'âge. Toutefois, on a observé une augmentation du nombre de décès attribués à d'autres causes, y compris les méfaits liés aux substances, dans les groupes d'âge plus jeunes.

## **La COVID-19 était la troisième cause principale de décès au Canada en 2020**

La COVID-19 a joué un rôle important dans l'augmentation des taux de mortalité observée en 2020. Au cours de l'année, elle s'est classée au troisième rang des causes principales de décès en 2020, ce qui représente 5,3 % de tous les décès au Canada, derrière le cancer (26,4 %) et les maladies du cœur (17,5 %). Les blessures involontaires (accidents) se sont classées au quatrième rang des causes principales de décès (5,0 %). Les accidents vasculaires cérébraux (maladies cérébrovasculaires), les maladies chroniques des voies respiratoires inférieures, le diabète sucré, la grippe et la pneumopathie, la maladie d'Alzheimer ainsi que les maladies chroniques et cirrhoses du foie viennent compléter les 10 principales causes de décès. Le taux de décès liés à la grippe et la pneumopathie en 2020 (12,9 décès pour 100 000 personnes) a diminué par rapport à 2019 (15,6 décès pour 100 000 personnes) et était plus faible que tous les taux attribués à de tels décès en plus de 20 ans. Cependant, le taux de décès attribués à la grippe et à la pneumonie varie d'une année à l'autre.

La COVID-19 était la troisième principale cause de décès parmi les femmes canadiennes, étant la cause de 8 350 ou de 5,6 % des décès dans ce groupe, et s'est classée au quatrième rang des principales causes de décès chez les hommes (7 801 ou 4,9 %). Elle figurait également généralement parmi les 10 principales causes de décès chez les personnes de plus de 34 ans, ses effets se faisant sentir principalement chez les personnes de plus de 64 ans. Les personnes âgées de 65 ans et plus représentaient 94,1 % de tous les décès attribués à la COVID-19 au Canada, et plus de la moitié des décès (54,6 %) sont survenus chez les personnes de plus de 84 ans.

Au Québec (troisième cause de décès), au Manitoba (quatrième cause) et en Ontario (cinquième cause), la COVID-19 s'est classée parmi les cinq principales causes de décès.

## **La mortalité attribuable aux méfaits liés aux substances a augmenté pendant la pandémie**

Au-delà des décès attribuables à la COVID-19 elle-même, certaines répercussions indirectes de la pandémie pourraient aussi faire augmenter le nombre de décès attribuables à divers facteurs, comme le report de procédures médicales et l'augmentation de la consommation d'alcool ou de drogues.

En fait, le Canada a connu des augmentations notables du nombre de décès associés à la consommation d'alcool ou de drogues en 2020. Cette année-là, 4 604 décès attribuables à des intoxications accidentelles, y compris des surdoses, ont été enregistrés. Ce nombre est plus élevé que les 3 705 décès enregistrés en 2019 et est comparable aux 4 501 décès enregistrés en 2018 et aux 4 830 décès enregistrés en 2017, soit au plus fort de la crise des opioïdes survenue avant la pandémie. Cette augmentation du taux de mortalité lié aux intoxications

---

accidentelles de 2019 à 2020 était particulièrement marquée chez les Canadiens des groupes d'âge plus jeunes. Les personnes de 40 à 44 ans ont connu la plus forte augmentation, pour passer d'un taux de 16,3 décès pour 100 000 personnes en 2019 à 23,1 décès pour 100 000 personnes en 2020.

De plus, il y a eu une augmentation notable du nombre de décès causés par l'alcool en 2020, en particulier chez les personnes de moins de 65 ans. Chez les personnes de moins de 45 ans, le nombre de décès causés par l'alcool a augmenté pour passer d'environ 360 en 2017, 2018 et 2019 à 542 en 2020. Une augmentation du nombre de décès causés par l'alcool a également été enregistrée chez les personnes de 45 à 64 ans en 2020 (1 946) comparativement à 1 656 décès ou moins survenus annuellement de 2017 à 2019. Les décès causés par l'alcool comprennent les décès attribuables à un certain nombre de maladies et de problèmes de santé liés à la consommation chronique d'alcool, mais ne comprennent pas les décès accidentels, comme les accidents de la route, dans lesquels l'alcool est considéré comme un facteur déterminant.

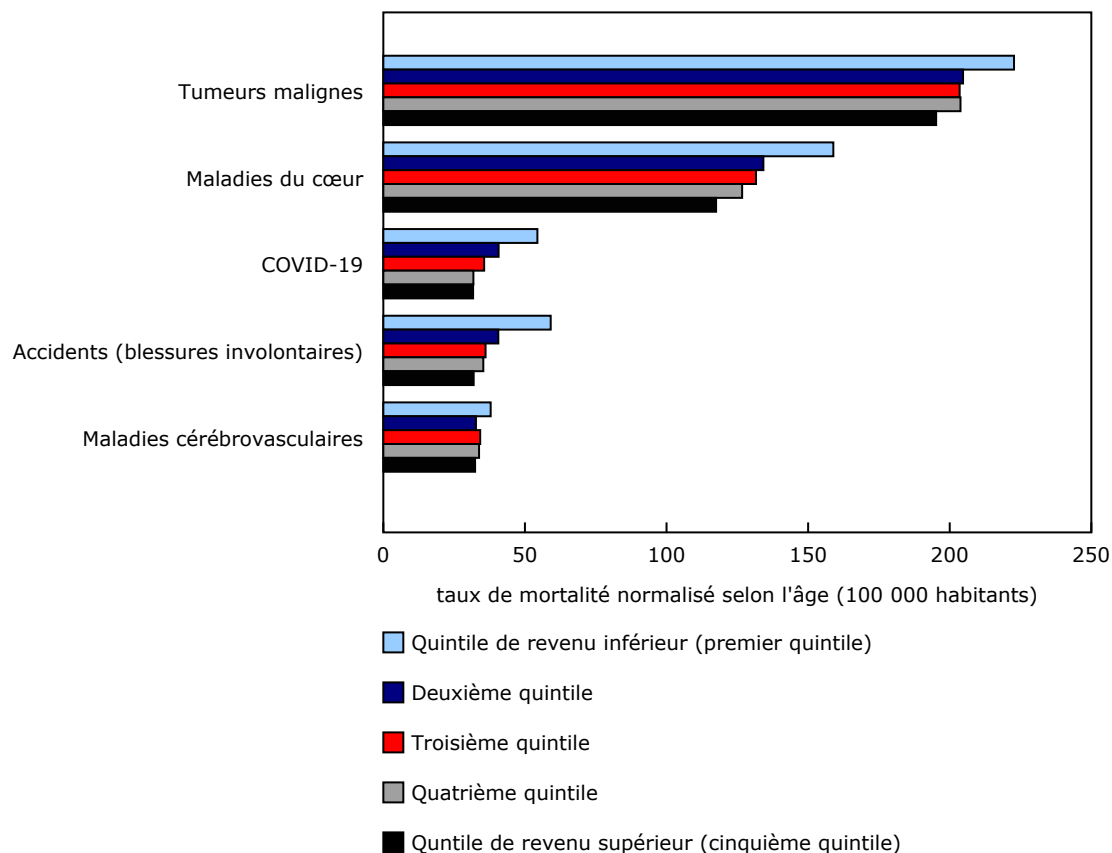
Bien qu'il soit encore trop tôt pour observer l'incidence de la pandémie sur les suicides, d'après les données déclarées jusqu'à maintenant, le suicide (lésions auto-infligées) a coûté la vie à 3 839 Canadiens en 2020. Les décès examinés par les coroners ou les médecins légistes, comme les suicides, les accidents et les homicides, nécessitent souvent de longues enquêtes. Par conséquent, l'information sur ces causes de décès nécessite généralement plus de temps avant d'être communiquée à Statistique Canada. Bien que les chiffres de 2020 sur le suicide soient actuellement inférieurs aux quelque 4 500 suicides déclarés en 2019 et en 2018, selon les délais de déclarations typiques, ce chiffre pourrait être sous-estimé de 5 % à 16 %. Par conséquent, il est encore prématuré d'évaluer si le taux de suicide au Canada a augmenté ou diminué en 2020 par rapport aux années précédentes.

### **Les taux de mortalité attribuables au cancer, aux maladies cardiaques et à la COVID-19 sont plus élevés dans les quartiers à faible revenu**

En 2020, les taux de mortalité étaient généralement plus élevés dans les quartiers à faible revenu au Canada. Plus précisément, les taux de mortalité attribuables aux quatre principales causes de décès en 2020, soit le cancer, les maladies cardiaques, la COVID-19 et les accidents (qui comprend, entre autres, les accidents de transport, les chutes et les surdoses), étaient tous plus élevés dans les quartiers à faible revenu. Les plus grandes différences dans les taux de mortalité entre les quartiers selon le niveau de revenu ont été constatées en ce qui concerne les décès attribuables aux accidents et à la COVID-19. Le taux de mortalité attribuable aux accidents était près du double (1,9 fois plus élevé) chez les personnes des quartiers ayant les revenus les plus faibles que chez celles des quartiers ayant les revenus les plus élevés. De même, le taux de mortalité attribuable à la COVID-19 était 1,7 fois plus élevé chez les personnes des quartiers ayant les revenus les plus faibles que chez celles des quartiers ayant les revenus les plus élevés.

À l'échelle nationale, les hommes affichaient généralement des taux de mortalité plus élevés que les femmes. Toutefois, la différence la plus marquée a été observée dans les quartiers ayant les revenus les plus faibles, où le taux de mortalité attribuable aux accidents, y compris les intoxications accidentelles et les surdoses, était environ deux fois plus élevé chez les hommes que chez les femmes.

**Graphique 1**  
**Taux de mortalité normalisé selon l'âge pour certaines causes de décès selon le quintile de revenu du quartier, Canada (à l'exclusion des territoires), 2020**



Source(s) : Base canadienne de données de l'état civil - Décès, 2020 (3233) et Recensement de la population de 2016 (3901).

**Note aux lecteurs**

Un ensemble de données préliminaires provenant de la Base canadienne de données de l'état civil — décès (BCDEC), portant sur l'année de référence 2020, a été publié aujourd'hui. Des révisions ont également été apportées aux données portant sur les années de référence 2017, 2018 et 2019.

Les données publiées aujourd'hui sont préliminaires, car elles ne comprennent pas d'information sur les décès survenus au Yukon. De plus, les décès faisant l'objet d'une enquête par des coroners ou des médecins légistes, comme les suicides, les accidents et les homicides, nécessitent souvent de longues enquêtes. Par conséquent, l'information sur les causes de décès, particulièrement chez les Canadiens des groupes d'âge plus jeunes, dont le décès est plus susceptible de donner lieu à une enquête, nécessite habituellement plus de temps avant d'être communiquée à Statistique Canada.

La totalisation des causes de décès est fondée sur la cause initiale du décès, définie par l'Organisation mondiale de la Santé comme la maladie ou le traumatisme qui a déclenché l'évolution morbide menant directement au décès, ou comme les circonstances de l'accident ou de la violence qui ont entraîné le traumatisme mortel. La cause initiale du décès est déterminée parmi les causes et les conditions énumérées sur le certificat médical de la cause du décès, qui est rempli par un professionnel de la santé, un médecin légiste ou un coroner.

L'espérance de vie représente le nombre moyen d'années vécues par une cohorte hypothétique exposée à chaque âge aux conditions de mortalité observées au cours d'une année ou d'une période donnée. L'espérance de vie en 2020 doit être interprétée avec prudence, car elle a été fortement touchée par la pandémie de COVID-19 et devrait revenir aux niveaux prépandémie à mesure que les répercussions de la crise sanitaire diminuent. En fait, en général, l'espérance de vie calculée pour l'année 2020 n'est pas très représentative du nombre d'années réelles que les cohortes actuelles et futures peuvent s'attendre à vivre dans la mesure où les taux de mortalité étaient plus élevés en 2020, mais on s'attend à ce qu'ils reprennent leur tendance à la baisse au fil du temps.

La diminution de l'espérance de vie associée à la COVID-19 est documentée dans l'étude [Réductions de l'espérance de vie associées directement à la COVID-19 en 2020](#).

La catégorie de l'intoxication accidentelle comprend les intoxications par diverses drogues illégales, les médicaments sur ordonnance et en vente libre, l'alcool, ainsi que les solvants et les pesticides.

La mortalité causée par l'alcool comprend le décès attribuable aux causes suivantes :

- Pseudosyndrome de Cushing dû à l'alcool;
- Troubles mentaux et du comportement liés à la consommation d'alcool;
- Dégénérescence du système nerveux liée à l'alcool;
- Polynévrite alcoolique;
- Myopathie alcoolique;
- Myocardiopathie alcoolique;
- Gastrite alcoolique;
- Maladie alcoolique du foie;
- Pancréatite aiguë alcoolique;
- Pancréatite chronique alcoolique;
- Présence d'alcool dans le sang;
- Intoxication accidentelle par l'alcool et exposition à l'alcool;
- Auto-intoxication par l'alcool et exposition à l'alcool;
- Intoxication par l'alcool et exposition à l'alcool, intention non déterminée.

La BCDEC pour l'année de référence 2020 a été couplée au Fichier de conversion des codes postaux plus (FCCP+) à l'aide des renseignements sur le code postal de l'adresse résidentielle des personnes décédées afin d'obtenir des renseignements sur le quintile de revenu du quartier. Un petit nombre de décès pour lesquels les renseignements sur le code postal de l'adresse résidentielle étaient inconnus n'ont pas été couplés au FCCP+. Par conséquent, ils ont été exclus de l'analyse.

La valeur de quintile du quintile de revenu du quartier après impôt par équivalent d'une personne seule attribuée à chaque aire de diffusion (AD) en fonction du revenu à l'échelon de la région métropolitaine de recensement (RMR) et de l'agglomération de recensement (AR) a été utilisée pour agréger les décès. Ainsi, le quintile 1 correspond au quintile de revenu inférieur et le quintile 5, au quintile de revenu supérieur. Un petit nombre de décès pour lesquels les valeurs de quintile étaient inconnues ont été exclus de l'analyse.

La méthode directe de correction pour tenir compte des effets dus à l'âge de la population a permis de corriger tous les taux en fonction du Recensement de la population de 2011 par tranches d'âge de cinq ans.

**Tableaux disponibles :** [13-10-0114-01](#), [13-10-0140-01](#) à [13-10-0156-01](#) , [13-10-0391-01](#), [13-10-0392-01](#), [13-10-0394-01](#), [13-10-0395-01](#), [13-10-0707-01](#) à [13-10-0716-01](#) , [13-10-0756-01](#), [13-10-0776-01](#), [13-10-0780-01](#), [13-10-0782-01](#), [13-10-0800-01](#), [13-10-0801-01](#), [13-10-0833-01](#) et [13-10-0837-01](#).

**Définitions, source de données et méthodes :** numéro d'enquête [3233](#).

La publication *Tables de mortalité, Canada, provinces et territoires* ([84-537-X](#)) est maintenant offerte.

---

La publication *Méthodologie des tables de mortalité pour le Canada, les provinces et les territoires* (**84-538-X**) est également offerte.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias ([statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca](mailto:statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca)).